

18^e LEÇON

INSTINCT ET HABITUDE

Nous avons déjà vu (*III^e leçon*, pages 52 et 56) que l'activité peut se produire sous trois formes principales : l'une est spontanée, l'*instinct*; l'autre réfléchie, la *volonté*; et la troisième, l'*habitude*, qui part de la volonté et aboutit à l'*instinct*, est une sorte de spontanéité acquise.

I. — INSTINCT

Sa nature. — *L'instinct est une force naturelle qui fait agir l'animal et même l'homme sans réflexion et sans conscience du but ni de la cause.* — Agir par instinct, c'est céder à une impulsion intérieure, sans réfléchir et sans raisonner. C'est par instinct que l'enfant, comme le petit mammifère, tette en venant au monde, que l'oiseau construit son nid, que l'araignée tisse sa toile.

Considérés en eux-mêmes, les mouvements instinctifs sont coordonnés, étroitement solidaires les uns des autres : ils forment un *système*; chacun d'eux continue ceux qui précèdent et prépare ceux qui suivent. Il est d'expérience, en effet, que si un seul de ces mouvements fait défaut, ou bien l'animal est complètement dérouté, ou bien il continue à dérouler la série, bien que ce qu'il fait soit parfaitement inutile.

Ses caractères chez l'animal. — Chez l'animal, l'instinct a les caractères suivants : il est *spontané, irréfléchi* : c'est une impulsion inconsciente du but et des moyens; — *inné* : antérieur à toute éducation, à toute habitude : l'oiseau n'a pas besoin d'étudier pour faire son nid, ni le carnassier pour reconnaître et saisir sa proie; le jeune canard n'hésite pas pour se jeter à l'eau; — *universel* : le même chez tous les animaux de la même espèce; par exemple : l'instinct de construction chez les abeilles et chez les castors; — *spécial* : ne s'applique qu'à un ordre déterminé d'actions; tel oiseau n'est pas fait pour construire un nid, mais tel nid; chaque espèce d'araignée fait sa toile et ne fait que celle-là; — *infaillible à certains égards* : adapte parfaitement et de prime abord les moyens au but : pas un nid n'est insuffisant pour les besoins de l'oiseau; le castor bâtit ses digues selon toutes les règles de l'art; l'abeille construit ses alvéoles comme si elle savait le calcul infinitésimal¹; — *immuable ou imper-*

¹ On ne peut cependant pas affirmer qu'il soit absolument infaillible, car il est servi par la sensation, et la sensation est sujette à l'erreur. On a observé un assez bon nombre de cas où l'instinct des animaux est mis en défaut dans des circonstances de première importance. Ainsi la mouche à viande, qui d'ordinaire dépose ses œufs sur des chairs corrompues pour que ses larves y trouvent une nourriture à leur convenance, le fait parfois sur certaines plantes dont l'odeur fétide rappelle celle de la viande en décomposition, de sorte que les larves périssent bientôt.

fectible : il n'est guère susceptible de progrès dans l'individu ou dans l'espèce : les abeilles d'il y a trois mille ans avaient les mêmes mœurs, la même industrie que celles d'aujourd'hui; l'araignée fait sa toile, le castor ses digues, l'abeille sa ruche, à la fin comme au début de sa vie.

Les actions instinctives peuvent cependant se modifier, quoique dans de très faibles limites, et en général par l'intervention de l'homme, avec le milieu, les circonstances, les points d'application; mais l'instinct en lui-même reste invariable. On a vu des abeilles bâtir leurs ruches de bas en haut, parce qu'on les avait empêchées de le faire de haut en bas, suivant leur instinct. Un animal manquant d'un genre de proie peut modifier ses actes et ses habitudes de chasse pour les adapter à la capture d'une autre proie. « Ces actions constituent des *adaptations* et non des *progrès*. Progresser, c'est aller du mal au bien, du bien au mieux; s'adapter, c'est changer de manière d'agir pour conserver le même bien-être; changer de vêtements selon les saisons, ce n'est pas progresser, c'est s'adapter. Ceci ne veut pas dire que l'animal ne peut progresser en rien, mais seulement qu'il ne le peut en ce qui dépend directement de l'instinct. » (FONSEGRIVE¹.)

On peut encore remarquer que l'instinct est dans une relation constante avec l'organisme; en dépend-il? C'est une question controversée. « Certains auteurs, dit le docteur Surbled, peu au courant des lois biologiques, affirment qu'il dépend de la disposition et de la structure des organes : par exemple, ce serait la forme de l'appareil digestif qui déterminerait les instincts de nutrition. C'est une monstrueuse erreur que condamne l'animisme et que la logique aurait pu faire éviter. L'instinct est une fonction vitale, l'une des plus importantes, et ne saurait être subordonnée aux organes : il leur est antécédent et supérieur. Les organes dépendent des fonctions et sont appropriés aux instincts qu'ils servent. » (*Psych. physiologique et rationnelle*, V.) — D'où il suit que l'instinct, malgré sa dépendance de la vie physiologique, appartient spécialement à la vie psychologique.

Division des instincts. — Tous les actes de l'animal ayant pour but l'évolution et la conservation de l'individu et celle de l'espèce, on peut ramener tous les instincts à deux classes principales :

1^o *Instincts relatifs à la conservation de l'individu* : moyens employés par les carnassiers pour s'assurer leur proie, comme la toile de l'araignée, l'entonnoir du fourmi-lion; instinct d'accumulation chez les fourmis, les écureuils; instinct de construction chez les castors, les vers à soie, les abeilles.

2^o *Instincts relatifs à la conservation de l'espèce* : construction des nids, ponte des œufs (nécrophores), protection des petits.

Les *instincts de société* peuvent se ramener à la conservation soit de l'individu, soit de l'espèce : il y a des sociétés *accidentelles*

¹ AUTRES EXEMPLES DE MODIFICATION D'INSTINCTS : « Le moineau ordinaire construit un nid assez bien fait et couvert, quand il est obligé de le placer sur un arbre; il se contente d'un nid grossier, lorsqu'il peut trouver un trou ou quelque autre abri naturel pour l'établir; quelquefois il s'empare tout bonnement d'un nid d'hirondelle... Les castors construisaient autrefois des digues et des cabanes, en Europe comme au Canada; les castors du Rhône, gênés par la présence constante de l'homme, se bornent aujourd'hui à se creuser des terriers sur les bords du fleuve. » (PERRIER, *Anatomie et physiologie animales*.)

chez les oiseaux voyageurs (migrations des hirondelles, des rossignols, des cailles); des sociétés *permanentes* chez les castors, les fourmis, les abeilles.

L'activité de l'animal est purement instinctive et n'a rien de réfléchi; l'instinct seul, limité en lui à la conservation, soit de son espèce, soit de son individu, le guide dans ses mouvements; la raison et l'activité volontaire n'y ont aucune part.

Principales théories pour l'explication de l'instinct. — 1° *L'instinct ramené à l'intelligence.* — Montaigne, dans ses *Essais*, peut-être par jeu d'esprit plutôt que sérieusement, cherche à montrer la supériorité de l'animal sur l'homme, de l'instinct sur l'intelligence.

— Il y a entre l'instinct et l'intelligence ou la raison une différence de *nature* et non une différence de *degré*, comme ont semblé le dire Montaigne, et après lui les évolutionnistes. L'instinct est *spécial, exclusif*: il ne sait faire qu'une seule chose, il est inapte dans tout le reste; au contraire, la raison, dit Descartes, est un instrument *universel*, qui peut servir en toutes sortes de rencontres. Si l'industrie parfois merveilleuse des animaux, et même supérieure à la nôtre, était l'œuvre de la raison, elle serait, comme la nôtre, universelle. « Les bêtes, a dit Leibniz (*Nouveaux Essais*), sont purement *empiriques*, » c'est-à-dire n'ont que la connaissance sensible de faits particuliers. La raison ou l'intelligence est la faculté d'*abstraire* et de *généraliser*, c'est-à-dire de tirer l'abstrait du concret, et l'universel du particulier; — de *réfléchir*, c'est-à-dire de revenir ou de se replier sur elle-même ou sur son objet pour comprendre, pour se rendre compte; — de *raisonner*, c'est-à-dire d'aller du connu à l'inconnu au moyen de l'induction et de la déduction.

L'instinct est *uniforme* dans l'espèce: l'intelligence *varie* à l'infini avec les individus; l'instinct est *parfait* du premier coup et ne fait presque aucun progrès: l'intelligence, capable de tout comprendre, commence par ne rien savoir; elle se forme peu à peu, elle conquiert la vérité et la fait servir à améliorer la vie. « L'homme, dit Pascal, est dans l'ignorance au premier âge de la vie; mais il s'instruit sans cesse dans son progrès: il tire avantage non seulement de sa propre expérience, mais encore de celle de ses prédécesseurs, parce qu'il garde toujours dans sa mémoire les connaissances qu'il s'est une fois acquises et que celles des anciens lui sont toujours présentes dans les livres qu'ils nous ont laissés. »

« L'animal, doué d'instinct, dit M. Perrier (*Anatomie et physiologie animales*), agit sans se rendre compte de la fin de ses actes; il ne perfectionne pas les procédés employés pour atteindre cette fin; il n'en persiste pas moins à agir comme si le but existait; il ne généralise pas et ne combine pas ses actions dans un cas particulier autrement que dans un autre. » Si on enlève une chenille du cocon soyeux qu'elle vient d'ébaucher, et qu'on la transporte dans un autre bien plus avancé, au lieu de profiter du travail tout fait et de se contenter de le continuer, la chenille se remet à filer, comme si elle reprenait son propre cocon au point où il en était quand on l'en a séparée. Le singe, qui sait si bien copier les actions humaines, imitera sans doute le serrurier limant un morceau de fer; mais il n'en viendra pas à raisonner sur les relations de causes à effets et à songer, par exemple, que cet instrument peut lui servir à rompre sa chaîne et à reconquérir sa liberté.

« Si un animal faisait par esprit ce qu'il fait par instinct, dit encore Pascal, et s'il parlait par esprit ce qu'il parle par instinct, pour la chasse ou pour avertir ses camarades que la proie est trouvée ou perdue, il parlerait bien aussi pour des choses où il a plus d'affection, comme pour dire: Rongez cette corde qui me blesse et où je ne puis atteindre. »

2° *L'instinct, mouvement automatique.* — C'est l'hypothèse des animaux-

machines, de Descartes. Les animaux sont de purs automates, des machines merveilleuses, dont les ressorts produisent tout ce que nous admirons dans leur industrie: l'araignée est une machine à tisser, la taupe une pelle à fouir.

— Cette théorie eut une grande vogue au XVII^e siècle. La protestation de la Fontaine est bien connue. Il rétablit, avec une précision de langage toute philosophique, l'âme sensitive de l'animal, caractérisée par ce fait qu'elle est incapable de réflexion:

J'attribuerais à l'animal
Non point une raison selon notre manière,
Mais beaucoup plus aussi qu'un aveugle ressort.

... Nous savons, de certaine science,
Que quand la bête penserait,
La bête ne réfléchirait
Sur l'objet ni sur la pensée. (X, 1.)

La protestation de Bossuet est moins catégorique. Examinant, dans le chapitre v de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, par quel principe les bêtes agissent, il reconnaît qu'il y a sur ce point deux opinions: la première, qui est celle de saint Thomas, veut qu'il y ait dans les animaux tout ce qui en nous ne raisonne pas, c'est-à-dire une *âme sensitive*, distincte du corps; la seconde, qui est celle de Descartes, ne reconnaît dans les animaux qu'un mouvement semblable à celui des horloges. Bossuet, sans se prononcer, laisse bien entendre qu'il est de l'opinion de saint Thomas et non de celle de Descartes. Cette dernière opinion, dit-il, entre peu dans l'esprit des hommes. Il faut aller plus loin que Bossuet, et rejeter l'hypothèse de Descartes, comme contraire au sens commun. Comment admettre qu'un chien qui se plaint sous les coups ne souffre pas plus qu'une cloche qui résonne quand on la frappe, qu'une montre dont on brise les pièces avec un marteau? L'activité de l'animal suppose des perceptions et des instincts: une machine ne peut ni connaître ni sentir. « La raison principale, remarque M. Vallet, d'une méprise si regrettable, c'est que Descartes n'a pas su faire la distinction entre une substance simple et une substance spirituelle, entre la sensation et la pensée. Comme il attribue la sensation à l'âme seule, et qu'il en fait une espèce de pensée, il n'a pas osé l'accorder aux bêtes, de peur d'avoir à leur accorder aussi une âme pensante et spirituelle. » (*La Vie et l'Hérédité*.)

3° *L'instinct, habitude individuelle.* — C'est la théorie de Condillac. L'animal apprend tout ce qu'il sait; l'instinct est le fruit de l'expérience individuelle, c'est une habitude engendrée par l'effort et l'exercice. — Malgré les ressemblances qu'il y a entre ces deux phénomènes, il est tout aussi impossible de résoudre l'instinct dans l'habitude que l'habitude dans l'instinct. Ils diffèrent:

- Par leur origine*: l'instinct est naturel, spontané; l'habitude est acquise.
- Par leur nature*: l'instinct est complet du premier coup, l'habitude se forme par degrés. L'instinct est *irrésistible, indéracinable*; on peut se défaire d'une habitude, quelque invétérée qu'elle soit. L'instinct est, jusqu'à un certain point, *infaillible*; l'habitude ne donne qu'une plus grande précision et facilité. L'instinct est *commun* à l'espèce, l'habitude est *propre* à l'individu.
- Par leur fin et leurs résultats*: l'instinct est un principe de *développement*; il est une tendance innée à réaliser certains actes utiles à la conservation soit de l'individu, soit de l'espèce; il contient en germe tout l'avenir d'un être; il atteint sûrement son but, mais ne saurait le dépasser. L'habitude est un principe de *stabilité* et de *progrès*; c'est la tendance à persévérer dans le même état et la condition de tout perfectionnement dans l'homme et dans l'humanité.

¹ L'âme de l'animal, purement sensitive et dont toutes les opérations sont absorbées par le corps et par la matière, tient le milieu entre ce qui n'est que spirituel et ce qui n'est que matériel. On en peut dire autant de la sensation, par laquelle on désigne toutes les opérations de la vie animale. L'animal est l'analogue de l'homme, il n'est pas son semblable.

d) *Par l'imputabilité* : l'instinct, étant indépendant de l'intelligence et de la liberté, n'entraîne pas de responsabilité; l'habitude présuppose d'ordinaire l'intelligence et la liberté; elle est imputable dans la mesure où elle est volontaire.

L'instinct, invariable, dépourvu de conscience, est précisément le contraire de la liberté. Il la précède chez l'homme et semble, quand elle arrive, se retirer devant elle comme devant un pouvoir supérieur. Il retient l'animal dans un cercle inflexible, l'empêchant également de se perfectionner et de se corrompre, en l'absence de toute intervention humaine. L'habitude, au contraire, vient à la suite de la liberté même, dont elle est le plus puissant auxiliaire. Voilà pourquoi elle n'agit directement et à proprement parler que sur l'homme. C'est l'opinion de saint Thomas : « Les puissances sensibles, dit-il, ne sont pas capables de prendre des habitudes, si elles agissent entraînées par un instinct naturel; car l'instinct suppose la nécessité. Les animaux n'ont pas d'habitudes proprement dites. »

4° *L'instinct, habitude héréditaire*. — C'est la théorie de Lamarck, Darwin, Spencer. Sous l'influence du milieu, l'animal se crée des habitudes et les transmet par hérédité à ses descendants. Ces habitudes, se fortifiant de génération en génération, acquièrent à la longue les caractères de l'instinct. Tous les attributs des espèces vivantes, structure et fonctions des organes, instincts et facultés, n'auraient été, à l'origine, que des accidents individuels, perpétués et fixés par l'hérédité.

— On peut accorder aux évolutionnistes que l'hérédité réussit à expliquer quelques instincts secondaires, modification d'un instinct primitif, corrélation à une modification organique : tels sont les instincts des animaux domestiques. Mais tous les instincts ne sauraient s'expliquer de cette manière. Outre qu'il n'y a pas de trace historique de cette origine de l'instinct, on se demande comment a pu vivre le premier animal; car, étant sans habitudes héréditaires, il devait être sans instincts. L'habitude d'ailleurs implique un fonds d'activité, elle se greffe sur des tendances primitives. Les instincts qui ne se composent que d'un seul acte, et ne sont pas par conséquent susceptibles d'accumulation et de degré, sont inexplicables par cette théorie, aussi bien que ceux si différents entre les parents et les descendants, chez les animaux à métamorphoses.

Spencer, développant la théorie de Lamarck, fait de l'instinct une *action réflexe composée*, un ordre supérieur d'ajustements nerveux automatiques. — « L'explication physiologique de l'instinct n'est pas encore trouvée, en dépit des nombreux efforts qu'elle suscite. Nous ne pouvons considérer comme telle la théorie qui voit dans l'instinct une *coordination de réflexes*; qu'est-ce que ces réflexes? où naissent-ils et comment se produisent-ils? D'où vient surtout leur coordination, ou plutôt *quel est le coordinateur?*... Voilà les questions qui se posent et qu'on laisse sans réponse. » (D^r SURBLED.)

5° *L'instinct, faculté innée*. — C'est la théorie de saint Thomas et des scolastiques. L'instinct n'est l'acquisition ni de l'individu ni de l'espèce : il est inné et non acquis, primitif et non dérivé. Si la brebis qui voit le loup pour la première fois s'enfuit, c'est qu'il y a en elle un sens *appréciatif*, une *estimative*, comme l'appellent les scolastiques, qui lui fait voir là un être nuisible. L'origine de cette connaissance instinctive reste cependant une difficulté.

II. — HABITUDE

Définition. — Les modernes définissent généralement l'habitude : *une disposition acquise par un acte répété ou prolongé, ou par la continuation d'un même état*¹.

¹ Les scolastiques définissent l'habitude, entendue dans un sens général : *une disposition ou une inclination bonne ou mauvaise qui porte à agir d'une manière spéciale*. Il y a

L'habitude commence dès le premier acte. Si rien ne restait après le premier, rien ne resterait après cent, après mille. « Une hirondelle ne fait pas le printemps, » dit Aristote; sans doute, mais elle l'annonce.

Dans l'acquisition d'une habitude, deux forces sont en présence : une *puissance* et une *résistance*. La puissance s'accroît de tous les actes accomplis pour réagir contre l'obstacle. Chaque victoire lui donne une nouvelle force; la deuxième, la troisième fois, il y a surcroît de puissance, et ainsi de suite. Il arrive un moment où la résistance n'est plus rien devant la puissance et où l'obstacle est facilement surmonté : l'acte, pénible à l'origine, ne l'est plus. Ainsi nous acquérons toutes nos habitudes. — Cette théorie est une application de cette loi des physiologistes, que *l'activité tend à se manifester selon la ligne de moindre résistance*.

Pour apprendre à écrire, par exemple, il faut que l'enfant fasse attention, ce qui exige un certain effort; qu'il déploie de l'intelligence, ce qui demande un second effort; qu'il produise et combine des mouvements de doigts en rapport avec le type qu'il a dans son esprit ou le modèle qu'il a sous les yeux. Tout cela constitue une difficulté fort grande au début. Heureusement la résistance demeure la même, tandis que la puissance se multiplie, s'accroît par tous les actes qu'elle accomplit. Alors l'attention devient plus aisée et les mouvements aussi : en même temps que l'habitude se produit dans la volonté et dans l'imagination, en même temps elle se produit dans les organes, qui se disposent en vue de cet acte habituel.

REMARQUE. — Dans un sens très général, *l'habitude est une aptitude à repro- duire aisément les modifications antérieurement acquises*. Ainsi entendue, l'habitude est commune à tous les êtres : un morceau de papier, une fois plié, se remet toujours aisément dans les plis anciens; les habits s'ajustent au corps, les souliers aux pieds.

L'aptitude commence dès la première modification. Cette aptitude n'est limitée que par les lois essentielles de l'être. On n'habitue pas, par exemple, un animal à ne pas manger, à ne pas respirer; un homme à recommencer constamment la même série de mouvements. Les doigts se crispent, après avoir répété un certain nombre de fois un doigté au piano, et continuer serait plutôt nuisible qu'utile. Après un repos, l'habitude se contractera mieux. Cette observation s'applique à la mémoire.

Nature et principe de l'habitude. — L'habitude est à la fois un *penchant* et une *aptitude* : — un *penchant acquis*, une *tendance croissante à agir*, en vertu de cette loi générale de l'activité *que l'être tend à persévérer dans l'être*, c'est-à-dire à maintenir et à continuer toute action dont il est le principe et à réagir contre ce qui y fait obstacle; — une *aptitude*, un *savoir-faire* et une *facilité* qui deviennent comme naturels.

On a dit que l'habitude tient le milieu entre la volonté et l'instinct, qu'elle part de l'une et aboutit à l'autre, sans cependant jamais devenir totalement inconsciente. C'est une sorte d'instinct qui succède à la volonté, comme l'autre

des inclinations, et par suite des habitudes innées, antérieures à tout acte. De plus, les *vertus infuses* (foi, espérance, charité...), mises en nous par Dieu, sont, d'après la théologie, de véritables habitudes. Mais on ne peut leur appliquer la définition des modernes.

instinct la précède, l'instinct de recommencer ce qu'on a fait, l'instinct de se répéter, de s'imiter soi-même.

Il faut distinguer l'habitude : 1^o De la routine. — La routine (*diminutif de route* : proprement, petite route qu'on prend, toujours la même), c'est l'habitude dégénérée, l'habitude sans jugement, l'habitude aveugle et toute machinale, qui échappe absolument à la direction de la raison et à l'action de la volonté. « La routine est, en quelque sorte, le retour de l'être vivant à l'inertie de la matière morte : c'est la mort de tout progrès, de toute activité consciente et vraiment humaine. » (P. JANET.) C'est le retranchement ordinaire, le refuge de l'ignorance et des préjugés. « J'ai toujours fait ainsi. » Voilà la seule raison qu'allègue la routine pour rester dans son ornière¹.

2^o De la coutume. — « Coutume est objectif, dit Littré, c'est-à-dire indique une manière d'être générale, à laquelle nous nous conformons. Au contraire, habitude est subjectif, c'est-à-dire indique une manière d'être qui nous est personnelle et qui détermine nos actions. » Exemple : « Les mœurs se composent de coutumes et d'habitudes. Les coutumes font les mœurs publiques, et les habitudes les mœurs individuelles. » (JOUBERT.)

« L'habitude devient un besoin, mais la coutume ne le devient jamais. Cependant on dira également : J'ai la coutume ou j'ai l'habitude de prendre du café, avec cette nuance toutefois que *avoir la coutume* exprime seulement le fait que je prends ordinairement du café, tandis que *avoir habitude* exprime un certain besoin. » (LITTRÉ.)

Remarquons qu'entre la *coutume*, ensemble des usages reçus, et l'*opinion*, ensemble des idées ou des maximes courantes qui expliquent ces usages, il y a nécessairement action et réaction. Toute théorie engendre une pratique, et toute pratique une théorie correspondante. De là cette double conclusion : qu'on améliore la coutume en améliorant l'opinion, et que l'opinion se conforme à la coutume qui prévaut. Une bonne coutume redresse l'opinion ; une mauvaise applique l'intelligence à trouver des sophismes de justification, c'est-à-dire des raisons plus ou moins spécieuses et immorales, tendant à faire paraître bon ce qui ne l'est pas. Quand la raison n'est pas à l'origine des actes et des coutumes pour les régler, elle est bientôt corrompue elle-même par les mauvaises habitudes qui naissent de ces actes et par les opinions erronées qui découlent de ces coutumes.

Division des habitudes. — De la définition de l'habitude, il ressort qu'on en peut considérer deux sortes : 1^o des habitudes *actives*, et 2^o des habitudes *passives*.

Les habitudes actives naissent de la répétition des mêmes actes ; les habitudes passives, des sensations continuées et répétées.

Dans l'étude d'un instrument de musique, du piano, par exemple, le mouvement des doigts, pénible et lent à l'origine, acquiert à la longue une agilité, une sûreté parfois merveilleuse et s'exécute sans effort et presque sans réflexion : voilà l'habitude active. Si l'on demeure quelque temps dans le voisinage d'une

¹ Dans un sens moins défavorable, le mot routine signifie :

1^o Procédé en quelque sorte mécanique pour faire ou apprendre quelque chose. Ex. : La routine que je propose épargnera bien des fatigues aux uns (professeurs) et bien des larmes aux autres (écoliers).

2^o Capacité : faculté acquise par une longue expérience plutôt que par le secours de l'étude et des règles. Ex. : « Les arts libéraux et mécaniques sont distingués en ce que les premiers travaillent de l'esprit plutôt que de la main ; et les autres, dont le succès dépend de la routine et de l'usage plutôt que de la science, travaillent plus de la main que de l'esprit. » (BOSSUET.)

chute d'eau, on arrive à ne plus en percevoir le bruit : voilà l'habitude passive.

Il n'y a pas sans doute d'habitudes *absolument passives* ; mais on convient d'appeler passive la disposition à ressentir de moins en moins les mêmes états de sensibilité.

Le même sens est susceptible d'habitudes *actives et passives*, selon que l'activité volontaire intervient ou n'intervient pas au début. Exemple : l'oreille s'habitue au bruit de la rue jusqu'à n'en être plus incommodée (*hab. passive*) ; l'oreille attentive du musicien s'habitue à percevoir les nuances les plus délicates des sons (*hab. active*¹).

En général, l'effet produit est en raison du développement de l'activité. L'enfant, par exemple, ne retiendra pas une leçon qu'on lira devant lui, parce que, dans ce cas, il est passif plutôt qu'actif ; qu'il la lise lui-même des yeux, son attention est déjà plus excitée : les mots, puis les phrases se fixent mieux dans sa mémoire ; mieux encore s'il lit à haute voix et transcrit le morceau qu'il s'agit d'apprendre.

Cette division des habitudes en actives et en passives se fait par rapport à la cause qui les produit ; si on les considère au point de vue des facultés auxquelles on les rapporte, on les divise en habitudes *organiques, intellectuelles et morales*.

Les habitudes *organiques* sont des dispositions acquises, par un organisme vivant, à se plier à telle ou telle manière d'être (*hab. passive*), à se prêter à telle ou telle action (*hab. active*) : l'estomac se fait à tel régime, le corps à tel climat, la main à tel travail. On s'habitue à marcher, à dormir, à veiller ; la gymnastique, l'escrime, la natation, sont des habitudes organiques. Les legons de maintien sont très utiles pour donner l'habitude des bonnes manières, des attitudes par lesquelles s'expriment les sentiments délicats. — C'est sur des habitudes organiques que sont fondées, dans la grande industrie, la division du travail, dont le résultat est l'économie du temps et la supériorité de la main-d'œuvre ; dans l'agriculture, l'acclimatation des plantes et des animaux.

Les habitudes *intellectuelles* sont les diverses manières dont chacun dirige ordinairement son esprit et ses pensées, ses facultés et ses opérations : habitude du calcul, de l'observation, de l'abstraction ; — les préjugés et les superstitions sont de mauvaises habitudes de l'esprit. Apprendre un état, c'est contracter un ensemble d'habitudes physiques et intellectuelles.

Les habitudes *morales* ne sont autre chose que le pli que nous imprimons à notre volonté, à notre caractère, à notre conduite : les bonnes habitudes morales sont des vertus, les mauvaises sont des vices.

Quand une plante s'acclimata dans un pays qui n'est pas le sien, quand un animal apprend à faire ce à quoi on le dresse, quand un acrobate s'exerce à danser sur la corde : cette plante, cet animal, cet acrobate, contractent des habitudes *organiques*. La rapidité et la sûreté avec laquelle un mathématicien fait des calculs difficiles ; un philosophe, des raisonnements abstraits ; un moraliste, des observations fines et judicieuses, sont le fruit des habitudes *intellectuelles* qu'ils ont acquises. La vivacité et la douceur, la bonté et la méchanceté, la sobriété et la gourmandise, toutes nos qualités et tous nos défauts, toutes nos vertus et tous nos vices sont des habitudes *morales*.

Toutes les facultés de l'âme se développent par l'habitude, qui se trouve être par là l'instrument le plus puissant de l'éducation, d'autant plus que les habitudes contractées dans l'enfance sont à la fois *les plus fortes et les plus durables*.

¹ Au milieu d'une grande ville, l'oreille du musicien peut n'entendre qu'à peine le roulement des voitures (*hab. pas.*) ; dans un orchestre, elle saura distinguer les parties de chaque instrument et saisir, entre les sons, des nuances dont la délicatesse échapperait à tout autre (*hab. act.*).

La bonne ou la mauvaise conduite de l'homme, par suite, son bonheur ou son malheur, dépendent à peu près exclusivement de l'habitude.

Lois de l'habitude. — Il faut distinguer les *lois relatives aux causes* ou conditions de l'habitude et les *lois relatives aux effets*.

1^o Lois relatives aux causes. — L'habitude a pour cause un ou plusieurs phénomènes qui ont modifié l'activité et ont laissé après eux une tendance à les reproduire. La *répétition* est plutôt la condition que la cause de l'habitude; elle la développe plutôt qu'elle ne l'engendre. Aussi l'habitude est-elle proportionnée au nombre, à la fréquence, à la force et à la durée des phénomènes. *L'intensité* de l'acte peut suppléer au nombre : un seul acte énergique et prolongé peut produire une habitude déjà forte. De là le vers du poète : « Un pas hors du devoir nous peut mener bien loin. » (CORNEILLE.) Un grand sacrifice généreusement accompli peut également être le point de départ d'une grande sainteté. On connaît l'exemple de saint François Xavier.

L'effet de cette répétition des actes est d'ailleurs très variable suivant les personnes et les causes qui les produisent : pour telle personne, un seul acte peut suffire à engendrer une habitude bonne ou mauvaise; d'autres ne contractent une habitude que par un plus ou moins grand nombre d'actes.

2^o Lois relatives aux effets. — *L'habitude diminue la sensibilité physique et développe l'activité*; en d'autres termes, tout ce qui est *passion* (au sens de passivité), comme le plaisir et la douleur, *s'é mouss*e, et tout ce qui est *action*, comme les mouvements musculaires, les opérations de l'intelligence, les efforts de la volonté, les tendances, les désirs, les besoins, se *fortifie* en se répétant.

a) *Tout ce qui est passion s'é mouss*e par l'habitude. Exemples : les climats les plus rudes, les privations les plus dures s'adoucissent avec le temps; on sent faiblement le contact de ses habits, parce qu'il est permanent. On peut rapporter à cette loi un grand nombre de faits d'inconscience.

Les jouissances sensibles trop répétées s'évanouissent peu à peu, emportant avec elles la faculté même de les sentir. C'est ce qui a lieu pour les gens que l'on appelle blasés : ils sont insensibles aux plaisirs dont ils ont fait abus. Ce que l'habitude émousse dans la sensibilité physique n'en est que la partie *passive* et *émotive*, et non la partie *active* et *impulsive*; celle-ci, au contraire, comme toute activité, doit être sollicitée, augmentée, exaltée par l'habitude. Si donc les jouissances sensibles trop répétées emportent avec elles, en disparaissant, la faculté de les sentir (*partie passive et émotive*), elles n'en emportent pas le désir (*partie active et impulsive*); le désir, au contraire, augmente à mesure que s'affaiblit la sensation; il devient plus constant et plus énergique, jusqu'à ce qu'il se transforme en un besoin impérieux et insatiable. De là vient que si l'homme n'emploie pas sa volonté à dompter ses sens, il se voit contraint de consacrer ses forces à les servir ou plutôt à les irriter par des désirs impuisants, dont l'objet ne cesse de reculer devant lui : les excitants nouveaux, tou-

jours plus violents, qu'il emploie, finissent par n'avoir aucune action sur lui. C'est ainsi que ceux qui aiment les liqueurs fortes sont forcés d'augmenter sans cesse les doses jusqu'à épuisement.

Les sensations que nous *spiritualisons*, en quelque sorte, par l'intervention de l'intelligence et de la volonté, celles qui deviennent l'occasion, l'origine, la matière de nos idées et de nos sentiments, ne subissent pas cette loi; l'habitude les rend plus vives, plus délicates, plus distinctes. Ainsi en est-il de la sensation de l'ouïe chez le musicien, de celle de la vue chez le dessinateur; — tandis que le goût de l'ivrogne s'é mousse en même temps que s'accroît le besoin de boire, celui du dégustateur s'affine par l'exercice.

L'habitude n'é mousse pas toujours le sentiment; souvent elle le fortifie et le perfectionne. Nos sentiments dépendent en grande partie de notre volonté, sinon dans leur origine, du moins dans leur épanouissement; ils ne peuvent se développer que si notre âme s'y associe librement; ils doivent donc être d'autant plus vifs et avoir sur nous d'autant plus d'empire, que nous nous y sommes livrés plus souvent et plus longtemps. Ainsi, le sentiment moral, c'est-à-dire l'amour du bien et la haine du mal, s'éteint chez ceux qui vivent au milieu du vice et du crime; il acquiert, au contraire, une très grande force dans une âme où il s'allie à tous les actes de la volonté et à tous les jugements de l'intelligence. De même le goût ou sentiment du beau est presque nul chez les gens sans culture; il s'éveille en nous et s'épure par l'exercice et l'éducation, par l'étude et la contemplation des œuvres belles.

b) *Tout ce qui est action se fortifie par l'habitude.* L'expérience nous apprend que l'influence de l'habitude sur l'activité soit motrice, soit intellectuelle, va toujours croissant. Tout acte répété devient plus facile, plus rapide et plus parfait. *En forgeant, on devient forgeron*, dit le proverbe; ce qui revient à dire que c'est en pensant, en parlant, en écrivant qu'on apprend à penser, à parler, à écrire; qu'on se fait fort, libre, vertueux, en faisant des actes de force, de vertu, de liberté.

La répétition des actes d'intelligence et de volonté fait un besoin et une jouissance du travail de la pensée et de l'exercice de la volonté.

Il faut remarquer deux caractères nouveaux que revêt l'activité en devenant plus forte et plus aisée par l'habitude : elle tend vers l'inconscience et l'automatisme; elle se soustrait progressivement à la connaissance du sens intime et à l'empire de la volonté. Cette remarque ne s'applique pas aux modes supérieurs de l'activité, à celle qui est propre à l'homme, à la réflexion et à l'effort volontaire, à la vertu.

Les bonnes habitudes amoindrissent ou suppriment l'effort; mais elles n'amoindrissent ni ne suppriment la liberté. « Il n'y a que de mauvaises habitudes qui fassent perdre à l'homme une partie de sa liberté; mais l'habitude du bien, de tout ce que la morale approuve, est la liberté même. » (HEGEL.) *L'habitude du bien*, devenue comme une seconde nature, *c'est véritablement la possession de soi-même* (habitude, de *habere*, posséder). C'est le triomphe qui tend à mettre fin à l'effort, au doute, au combat, et à établir l'empire de la volonté raisonnable; c'est l'immuabilité de la loi, qui se communique à notre liberté et la rapproche de la liberté divine. Ainsi, il y a pleine et entière liberté dans la sainteté, qui n'est au fond qu'une liberté tellement habituée au bien qu'elle paraît le faire sans lutte, et tellement détournée du mal que, pour l'accomplir, il semble qu'elle serait obligée de faire effort.

Voilà pourquoi une bonne habitude, loin de diminuer la moralité et le mérite, les accroît. « On en parle bien à tort, dit M. Marion, comme si elle faisait succéder à l'effort moral, seul méritoire, une vertu automatique sans prix, une sorte